



Visserie-service

Z.A Nord

72300 Parce sur Sarthe

RCS le Mans B302494224

Tél : (Compta) 02.43.62.09.08

ventes2@visserie-service.fr

FLORIAN DUBOIS

REDUCIO LAURENT ALLARI

5 RUE DU TALUS

67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

No EORI : FR30249422400033

FACTURE No 258791 DU 20/02/24

Votre ADV : AMELIE L pays : 1

Nro Client : cl795930 E-mail : eshop@direct.reducio.fr

VS-Code	Désignation	Code Client	Qté	Px Net au cent	Total TTC
BON DE LIVRAISON No : 381271 DU 20/02/24 25 TNT No suivi : 671003445946					
Votre Cde : 844630-WWW.VIS-EXPRESS.FR-20.02.24-18:00 AR.No:AR868639					
1 8242502518	Vis bois et agglo TEKOR Inox A2 Tête fraisée TF Cranté TORX T25 5X25 Filetée sur 18 Pointe antifendage cut type 17 VS8242, VS0109, VS0110		2500	5,82	145,50
2 8242502518	Vis bois et agglo TEKOR Inox A2 Tête fraisée TF Cranté TORX T25 5X25 Filetée sur 18 Pointe antifendage cut type 17 VS8242, VS0109, VS0110		200	6,30	12,60
3 8242502518	Vis bois et agglo TEKOR Inox A2 Tête fraisée TF Cranté TORX T25 5X25 Filetée sur 18 Pointe antifendage cut type 17 VS8242, VS0109, VS0110		100	6,30	6,30
TOTAL H.T					137,00
TVA 20%					27,40
TOTAL EURO TTC					164,40
<i>Dont éco-contribution de 0.01 HT par kg, non éligible à toute remise</i>					

ECHEANCE : 27/02/24

Conformément à la loi AGECE, l'Ã co-contribution est affichée sur les factures et reversée au Eco-organisme dédiée à PCMB (FR301800_041YBS), DDS (FR301800_07JTXI), Emballages ménagers (FR301800_012CUP) et Papiers graphiques (FR301800_03GQCQ).

Visserie-Service S.A au capital de 1 005 000 Euros - R.C le mans B 302 494 224 - Siret 302 494 224 00033 - TVA Intra FR57 302 494 224 - Code APE 4674A - IBAN : FR76 1790 6001 1272 5017 0700 137 - BIC : AGRIFRPP879 - Internet : www.vis-express.fr. Nos marchandises vendues voyagent aux risques et périls de l'acheteur, quel que soit le mode et conditions de transport. Toutes nos factures sont payables à Parc-sur-Sarthe, quel que soit le mode de règlement. Nos prix sont facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la livraison. En cas de contestation, le tribunal de commerce du Mans sera seul compétent. De convention expresse nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement conformément aux termes de la loi No 80.335 du 12 mai 1980. Pénalité de retard de règlement : intérêt légal x 1,5. Pas d'escompte pour paiement anticipé. Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire au paiement de pénalité de retard sur la base du taux BCE majoré de dix (10) points et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Tolerance sur quantite : NFE 25-007

Boîtages indicatifs

Nos conditions générales de ventes sont disponibles sur simple demande. Elles sont seules valables. Toute modification doit faire l'objet d'un accord par écrit.

